

Image not found or type unknown



information sur pension alimentaire

Par **nesta97425**, le **26/05/2013** à **12:58**

bonjour a tous alors voila mon soucis il y a 3 ans jetais avec une personne on a eu un enfant suite a sa on a eu des soucis et on c'est séparé donc maintenant je donne une pension alimentaire de 200 euro mais le problème c'est que cette somme na pas été juger par juge c'est moi qui a choisie et je vois plus mon enfant la mère et partie en métropole donc se que je veux c'st soi supprimer le versement de la pension ou de la baisser es que cela est possible s'il vous plait???????????? j'ai besoins d'aide merci a vous